



**Organisation pour l'interdiction des armes chimiques**

**108<sup>ème</sup> Session du Conseil exécutif**

**Déclaration**

**S.E. Corinne Cicéron Bühler  
Représentante permanente de la Suisse auprès de l'OIAC**

**Débat général**

**La Haye, 04-07 Mars 2025**

---

**Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons**

**108th Session of the Executive Council**

**Statement**

**H.E. Corinne Cicéron Bühler  
Permanent Representative of Switzerland to the OPCW**

**General Debate**

**The Hague, 04-07 March 2025**



Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, ainsi que le Secrétariat, pour les préparatifs diligents de cette réunion et pour l'efficacité avec laquelle vous avez mené les discussions durant cette session.

La Suisse félicite l'OIAC et son directeur général pour ce qui semble avoir été une mission réussie à Damas à la fin du mois dernier. De plus, nous avons été particulièrement heureux d'apprendre qu'un représentant de l'IIT faisait pour la première fois partie d'une délégation de l'OIAC en Syrie. Prenant note des commentaires faits par le gouvernement intérimaire et de sa récente annonce, nommant M. Ibrahim Olabi comme point focal pour les questions relatives aux armes chimiques, nous considérons cela comme un développement positif vers la résolution du dossier des armes chimiques en Syrie. Permettez-moi également de faire part de notre gratitude envers le Qatar de représenter la Syrie à l'OIAC.

Comme il existe encore de nombreuses inconnues concernant le programme syrien d'armes chimiques, nous estimons que le temps presse. Si la situation sécuritaire le permet, il est essentiel de sécuriser les sites et installations potentiels le plus rapidement possible afin de protéger la population syrienne, d'empêcher une prolifération potentielle et de s'assurer qu'aucun élément de preuve ne soit perdu. Il est de notre devoir, en tant que communauté internationale, d'aider le peuple syrien dans cette tâche. Au cours des dernières années, la Suisse a donné la priorité à l'allègement des souffrances de la population syrienne ; et nous considérons que l'occasion unique qui s'offre à nous maintenant est de clore une fois pour toutes le dossier des armes chimiques syriennes. Actuellement, la Suisse examine comment soutenir de manière significative l'OIAC dans ses efforts concernant la Syrie. Il est important que l'OIAC fasse preuve d'unité dans son soutien au dossier syrien.

De plus, il est crucial que les États parties fournissent au Secrétariat technique les ressources nécessaires pour accomplir cette tâche importante. À cet égard, nous accueillons favorablement le projet de décision sur une modification de la politique de l'OIAC en matière de titularisation afin de permettre la réembauche d'un nombre limité de postes à titre exceptionnel lorsque les exigences opérationnelles l'imposent, comme dans le cas dans le dossier syrien. La proposition de la Nouvelle-Zélande et du Mexique établit un juste équilibre entre les besoins du Secrétariat technique et la politique de titularisation, qui tient compte d'une large représentation géographique.

Monsieur le Président,

Des questions restent en suspens concernant d'autres points. Le 14 février, l'OIAC a publié un deuxième rapport à la suite d'une visite d'assistance technique en Ukraine. Permettez-moi de réitérer la pleine confiance de la Suisse dans le travail et le professionnalisme du Secrétariat technique. Le rapport confirme à nouveau la présence de CS-gaz sur les lignes de front en Ukraine. Cela suggère que des agents anti-émeutes auraient pu être utilisés comme méthode de guerre. Ce deuxième rapport souligne la nécessité de clarifier la situation en détails. Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler que l'OIAC a pour mandat de fournir une expertise technique afin d'identifier les auteurs de l'utilisation d'armes chimiques sur le territoire d'un État partie qui en fait la demande.

En outre, permettez-moi de rappeler l'empoisonnement avéré de M. Navalny et les conclusions crédibles des autorités britanniques selon lesquelles la Russie est responsable de l'attaque de 2018 contre Sergueï Skripal avec un agent neurotoxique du groupe « Novichok ».

Monsieur le Président,

La Suisse soutiendra les travaux du groupe de travail à composition non limitée nouvellement créé sur la mise en œuvre actuelle des règles régissant l'élection des membres du Conseil exécutif. Dans ce contexte, nous prenons note de la note explicative du Conseiller juridique. Nous contribuerons activement à la discussion sur les avantages et les inconvénients des différentes options et interprétations de l'article 85 du Règlement intérieur de la Conférence des États parties.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous remercier d'avoir préparé une feuille de route pour le processus de nomination du prochain directeur général en 2025 sur la base des procédures suivies par le Conseil en 2009 et en 2017. Cela permet aux États parties de planifier et de préparer les étapes nécessaires pour permettre un processus équitable, ouvert et transparent qui garantit le plus large soutien possible au directeur général entrant. La Suisse soutient pleinement la feuille de route et s'engage à ce qu'une décision soit prise par consensus lors de la trentième session de la Conférence des États parties en novembre 2025.

Pour conclure, je suis fier d'annoncer que le laboratoire Spiez, grâce au prix qu'il a reçu de l'OPCW-La Haye en 2023, soutiendra les efforts du Groupe de travail technique international sur la criminalistique chimique. Concrètement, Spiez soutiendra l'exercice « Icarus », qui devrait permettre d'évaluer l'état actuel des méthodes de laboratoire médico-légal et de révéler les domaines à étudier et à améliorer.

Je vous remercie.



Chair,

Let me begin by thanking you and the Secretariat for the diligent preparations of this meeting and for the efficient manner in which you are guiding us through this session.

Switzerland congratulates the OPCW and the Director General for what seems to have been a successful mission to Damascus at the end of last month. Furthermore, we were particularly pleased to learn that a representative of the IIT was for the first-time part of a delegation by the OPCW to Syria. Taking note of the comments made by the caretaker government and its recent announcement, appointing Mr. Ibrahim Olabi as focal point for chemical weapons matters, we consider this to be positive development towards the resolution of the Syria CW file. Let me also share our gratitude towards Qatar for representing Syria in the OPCW.

As there are still many unknowns surrounding the Syrian CW program, we believe that time is of the essence. The security situation permitting, it is crucial to secure potential sites and facilities as quickly as possible in order to protect the Syrian population, prevent potential proliferation and ensure that no evidence is lost. It is our duty as the international community to assist the Syrian people in this task. Throughout the last few years, Switzerland has prioritized alleviating the suffering of the Syrian population; and we see the unique opportunity we have now to close the Syria CW file once and for all. Currently, Switzerland is exploring how to meaningfully support the OPCW in its efforts regarding Syria. It is important that the OPCW demonstrates unity in their support of the Syria file.

Moreover, it is crucial that the States Parties provide the TS with the necessary resources to fulfill this important task. In this regard, we welcome the Draft Decision on an amendment the OPCW tenure policy to allow rehiring of a limited number of positions on an exceptional basis when required by operational exigencies such as in the case of the Syria file. The proposal by New Zealand and Mexico strikes a fair balance between the needs of the TS and the organization's tenure policy, which pays duty to a broad geographical representation.

Chair,

Open questions remain with regard to other issues. On February 14th the OPCW issued a second TAV report. Let me underline Switzerland's full confidence in the work and professionalism of the Technical Secretariat. The report again confirms the presence of CS-gas on the frontlines in Ukraine. This suggests that Riot Control Agents could have been used as a method of warfare. Such use is prohibited, which is why these reports are highly concerning. This second report underlines the need to thoroughly clarify the situation. In this context, it is necessary to recall that the OPCW possesses a mandate to provide technical expertise to identify those who were perpetrators of the use of CW on the territory of a State Party who requests so.

Furthermore, let me recall the proven poisoning of Mr. Navalny and the credible findings by the British authorities that Russia is responsible for the 2018 attack on Sergei Skripal with a nerve agent of the 'Novichok' group.

Chair,

Switzerland will be supporting the work of the newly created OEWG on the current implementation of the rules governing elections of members of the Executive Council. In this context, we take note of the explanatory note by the Legal Advisor and we will be contributing actively to the discussion about the advantages and disadvantages of the various options and interpretations of Rule 85 of the Rules of Procedure of the Conference of States Parties.

Chair,

Let me thank you for preparing a road map for the process of the appointment of the next Director General in 2025 on the basis of the procedures followed by the Council in 2009 and in 2017. This allows the States Parties to plan and prepare the necessary steps to allow for a fair, open and transparent process that ensures the widest support for the incoming Director General. Switzerland fully supports the road map and is committed to achieve a decision by consensus at the thirtieth session of the Conference of States Parties in November 2025.

In closing, I am proud to announce that Spiez Laboratory with the prize it received from the OPCW-The Hague Award in 2023, will support efforts by the Chemical Forensic International Technical Working Group. Concretely, Spiez will support Exercise "Icarus", which should permit an assessment of the current state-of-the-art forensic laboratory methods and reveal areas for further study and improvement.

I thank you.